

CHARTRE

SONERION

1

RESPECT DES PERSONNES

Je mesure mes propos et mes gestes afin d'éviter de heurter toute personne physique ou morale (membres de l'association, sonneurs, juges, bénévoles, partenaires, associations, institutionnels, financeurs, organisateurs, public et toute autre personne).

2

RESPECT DE LA DIVERSITÉ

En toute circonstance, je fais preuve de bienveillance dans un souci de préservation du **vivre ensemble** (respect de la différence : couleur de peau, orientation sexuelle, handicap, religion, genre...).

3

RESPECT DU COSTUME

Je me comporte de façon responsable et véhicule une image positive de l'association.

4

RESPECT DU LIEU

Comme dans mon quotidien, lors des manifestations, aucun acte malveillant, frauduleux ou illégal ne sera toléré.

5

USAGE DES RÉSEAUX SOCIAUX

J'adopte une utilisation responsable des réseaux sociaux.

MISE EN ŒUVRE ET PRÉVENTION

Sonerion et ses adhérents s'engagent à mettre en œuvre et relayer ces messages de prévention, en s'appuyant de façon non exhaustive sur cette Charte, comme socle de discussions au sein de chaque association. Elle a vocation à appuyer les associations qui peuvent la décliner, si elles le souhaitent, vers leurs propres adhérents ou salariés.

DEVOIR D'ALERTE

Si j'ai connaissance d'un problème portant atteinte à l'intégrité physique ou psychique d'une personne, j'alerte le référent-relais ou tout autre membre du Conseil d'Administration du bagad.

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Transmettre le patrimoine culturel musical traditionnel et vivant breton, fondé sur les bagadoù, les sonneurs de couples et toute expression musicale valorisant cette musique traditionnelle. Sonerion a pour ambition de faire vivre (valoriser/diffuser) ce patrimoine, en favorisant une pratique artistique de qualité et son expression créative.

Et pour cela, développer et construire des outils et dispositifs pédagogiques, de diffusion, de documentation et de valorisation, mutualisés.

En ce sens, Sonerion forme, enseigne et soutient la pratique collective, et garantit un maillage institutionnel, sectoriel, géographique. Elle contribue à disposer des ressources et d'une organisation pour offrir un cadre d'expression pérenne.

En Bretagne et au-delà, Sonerion s'engage pour et avec tous ceux - individus, groupes, structures - qui s'engagent en faveur de la culture bretonne vivante.

Cette Charte s'adresse à tous les adhérents et collaborateurs de Sonerion.

NOS VALEURS

Culture bretonne vivante	Bénévolat
Transmission	Diversité
Pratique artistique de qualité, accessible et populaire	Respect
Engagement et passion	Ouverture

GESTION DE LA CHARTRE SONERION

En parallèle de la Charte, la Commission Diwall a été créée pour appuyer les bagadoù, et les sonneuses et sonneurs plus généralement dans la gestion du respect de cette Charte.

Elle vise à apporter de l'écoute, du soutien, du conseil, de la coordination dans une logique de prévention.

Le Comité Directeur de Sonerion s'appuie sur cette commission pour avis et gestion.

En savoir plus



CONTACTS

Le référent-relais Charte Sonerion de votre bagad se tient à votre disposition, ou à défaut votre Président(e) d'Association.

Vous pouvez également contacter Sonerion :

✉ diwall@sonerion.bzh

📍 2, Chemin du Conservatoire 56270 PLOEMEUR

à l'attention de la Présidence Sonerion / Commission Diwall

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

M Alain LOYER, Président ou représentant légal de Bagad Aùel Douar,

ET : Bodadeg Ar Sonerion

Votre signature entraîne l'acceptation de l'intégralité des termes du présent document.

Fait à Malestroit, le 07/04/2024.

BAGAD AUEL DOUAR
du Pays de Malestroit
Mairie - 56140 MALESTROIT
Siret : 439 624 347 00019 - APE : 923A